**Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2020**

Présents : Gonzalez J, Rousch H, Junius C, Douin Y, Hakin L, Vincent JM, Meyers L, Croes D, Maurage D

Les participants à cette réunion ont pour une part été en présentiel et pour d’autres part en vidéo-conférence.

1. **Championnat** :

La présente réunion est essentiellement une réunion de réflexion par rapport à la réunion que l’AFTT a eue à ce sujet.

Aux dires de nos représentants à l’aile francophone cette réunion n’a pas été toujours aussi constructive que prévue, tant les intervenants épiloguant sur les décisions prises précédemment.

Nous sommes bien entendu liés aux dispositions légales et aux différents protocoles mis en place dans les différents secteurs et qui nous touchent plus particulièrement, à savoir celles des compétitions indoor et de l’horeca.

Il va de soi que si le couvre-feu reste d’application qu’il sera impossible de reprendre le championnat.

Nous vous rappelons les décisions qui sont tombées à l’heure actuelle et qui ne devrait pas être revues avant le conseil de sécurité du mois de janvier, soit le 17 janvier.

La reprise est prévue au 30/01/2021 et n’est pas liée à l’ouverture des cafétérias et vestiaires, seul l’aspect sportif est pris en compte.

Si la reprise ne devait pas avoir lieu à cette date, une saison blanche serait décrétée avec un gel des classements individuels.

Si la reprise peut avoir lieu plus tard, des compétitions alternatives devraient voir le jour, sous quelles formes, rien n’a encore été décidé à ce jour.

Certains évoquent également que le temps de préparation de certains joueurs, plus particulièrement en nationale et wallonie-bruxelles, pourrait être trop court. Ceci n’a pas été pris en compte.

Le comité provincial a également entamé une réflexion quant à l’accompagnement des clubs qui auront des difficultés en cas de reprise. En effet, selon le nombre de joueurs qui reviendront dans les salles, certains clubs pourraient devoir déclarer forfait avec l’une ou l’autre équipe. De plus, les pouvoirs publics locaux ou les gestionnaires d’infrastructures privées pourraient également maintenir l’accès aux salles fermé ou limité.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite dès que nous aurons des informations nouvelles.

1. **Compétitions** :

Une seule compétition en province de Liège depuis le « lockdown », elle se déroulera ce dimanche à Blegny et sera réservée aux moins de 13 ans. Cette compétition est un PPM, formule connue et déjà organisée les saisons passées.

La commission des jeunes est soucieuse de pouvoir laisser jouer les jeunes de moins de 13 ans et désire organiser les championnats provinciaux simples en poussins, préminimes et minimes.

Une compétition sera donc organisée le dimanche 10 janvier pour tous les enfants de moins de 13 ans, sans limitation de classement. Elle sera calquée sur la compétition PPM habituelle et permettra ainsi à tous les joueurs de disputer un minimum de 4 matchs

Deux compétitions le 28 février et le 21 mars normalement sous forme de PPM ou autre si la covid empêche toujours les compétitions normales.

* Un recensement a été fait au niveau des jeunes de moins de 13 ans :

À la date du 7 décembre 2020 il y avait en filles 5 benjamines, 8 préminimes et 21 minimes, tandis que pour les garçons il y avait 16 benjamins, 45 préminimes et 98 minimes

* La commission des jeunes envisage aussi de faire des entraînements de masse à partir du mois d’avril. (plus d’info à ce sujet en temps voulu).

Info : après réflexion (hors réunion), la compétition de janvier ne sera pas sous l’appellation championnats provinciaux. Pour des raisons d’organisation et de règlements, il n’est pas possible de le faire. La compétition sera bientôt mise en ligne avec toutes les infos nécéssaires.